



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} FÉVRIER 2020 | N°887



**Cesson-Sévigné s'implique
dans la transition énergétique**

➔ Dossier **P.12**

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur [www.metropole.rennes.fr/rubrique "Mes démarches"](http://www.metropole.rennes.fr/rubrique/Mes%20d%C3%A9marches), "Faire un signalement avec RenCitéZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 : numéro d'écoute national, anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de violences, à leur entou-

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

NOUVEAUTÉ

INSEMI DE LA FRESSANGE
PARIS

02 99 83 94 96
OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE
CESSON-SÉVIGNÉ

rage et aux témoins de violences.

- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu **mercredi 4 mars** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

Période scolaire et période de vacances scolaires : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h30 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

► Permanences des élus

Du 1^{er} au 8 février : François-Éric GODEFROY
Du 9 au 14 février : Jean-Pierre BORELY
Du 15 au 21 février : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 22 au 28 février : Christophe LOTZ

Transfert du cabinet de kinésithérapie de Sandrine ETIENNE, Corinne FILOCHE, Paul POUESSEL, Lucie MEAR du 7 mail de Bourguevreuril au 12 avenue des Peupliers, face à Jardiland, sans changement de numéro de téléphone, depuis le 20 janvier.

Contact : 02 99 83 16 57



▶ ÉDITO



© F. PHILIPPON

S'impliquer dans la transition énergétique : un impératif

Cesson-Sévigné s'implique dans la transition énergétique

DOSSIER 12

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	18
Conseil municipal	20
Développement durable	21
Arrêt sur images	22
Initiatives	25
Culture	26
Sports	28
Vie associative	29

La transition écologique, énoncée au Sommet de Rio de Janeiro, inscrit au cœur des agendas des États et des collectivités, la volonté de mise en œuvre simultanée de plusieurs objectifs – réduction des émissions de gaz à effet de serre, promotion des énergies renouvelables – tout en interrogeant nos besoins. En France, cette question s'est focalisée sur la problématique de **la transition énergétique**.

Elle donne naissance à une recrudescence des solutions techniques de "verdissement" (rénovation des bâtiments, éco-conception des produits, revalorisation des déchets) et à la promotion des démarches « intelligentes » à l'échelle des réseaux et des villes.

Les gouvernements prennent un certain nombre de décisions pour faire face, non seulement aux enjeux environnementaux, mais aussi pour tenter de réduire les conséquences qui accompagnent le changement climatique et la diminution des ressources fossiles. Cependant, la mise en œuvre de la transition énergétique doit venir aussi des territoires (commune, métropole,..) qui fonctionnent comme de véritables laboratoires d'initiatives.

La plupart du temps, ils expérimentent des solutions locales qui impliquent les usagers ; ils testent des systèmes autour des énergies renouvelables. Ils confirment que plus les projets sont en proximité des usagers, plus ces derniers se sentent concernés et participent à la dynamique. Cet engagement dans la transition énergétique contribue aussi à la transformation des territoires et à

la création d'emplois.

Le dossier du mois veut illustrer cette démarche au niveau local. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Rennes Métropole a été approuvé par la commune qui par ailleurs conduit ses propres projets intégrant dès leur démarrage la transition énergétique. Dans la commune, les travaux de rénovation de la piscine en sont l'exemple le plus visible en ce moment. Mais nous initions ou soutenons aussi d'autres actions comme les balades thermiques ou la rénovation des logements avec le dispositif Eco Travo.

Ce mois de février est marqué aussi par le traditionnel repas annuel, au Carré Sévigné, offert par la Ville à ses aînés, le **samedi 8 février à 12h**.

Enfin, l'INSEE nous a communiqué le chiffre officiel de la population totale cessonnaise au **1^{er} janvier 2020 : 18 070 habitants**. Elle est en légère hausse par rapport à 2019 : 17 999. Le nombre de logements augmente : il passe de 8 623 en 2018 à 8 896 en 2019.

C'est la dernière fois que je m'exprime dans cet édito du CIM et je tenais à vous remercier chaleureusement. J'ai vécu ce mandat avec la fierté, la passion de servir l'ensemble des Cessonnaises et Cessonnais, pour le bien commun et avec l'obsession de construire une ville dynamique, en valorisant son cadre de vie exceptionnel.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.
Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;
Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.
Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : Studio Bigot
Impression : Bemo Graphic
Distribution : JLM Services
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
• **Couverture :** Balade thermique, le 11 janvier 2020.
© Ville Cesson-Sévigné
• **Parution bi-mensuelle.**
• **Tirage :** 10 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire et ISSN : en cours.
Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} mars 2020 :
dernier délai : **mardi 5 février**, avant 12h,

Agenda
du 15 mars 2020 :
dernier délai : **vendredi 21 février**, avant 12h.



La Roche aux fées © Alain Bizeau

Entrez dans le cycle *Contes et Légendes*



L'École des Arts, école municipale d'enseignement artistique, vous invite à emprunter les chemins de traverse pour découvrir des univers à la frontière du réel, à la croisée des mondes.

Surprises, déroutes... où mènent ces sentiers si ce n'est vers l'étrange ?

Retrouvez le calendrier des manifestations qui puisent dans l'imaginaire et s'éloignent du conte traditionnel mêlant princesses et chevaliers, pour s'aventurer dans des mondes inconnus qui côtoient chamanisme, sorcellerie et créatures fantastiques.

Avec la participation des élèves et des professeurs de l'École des Arts.

Expositions

Les élèves d'arts plastiques déclineront la thématique « Contes et légendes » tout au long de l'année.

Deux expositions auront lieu au Pont des Arts :

► **Feux sur Notre-Dame - animaux personnifiés - étude dessinée d'un relief** : depuis le 6 janvier jusqu'au 14 février.

► **Exposition de fin d'année des travaux d'élèves** : du 1^{er} au 26 juin.

Vernissage le mercredi 3 juin à 18h.

Spectacles transversaux

Des passerelles se construisent entre la musique, la danse et les arts plastiques permettant aux élèves d'être confrontés à des projets artistiques interdisciplinaires.

Traverser le Far-Ouest en passant par la forêt de Brocéliande. Que vagabondent vos esprits à travers des univers enchantés, féériques, fantastiques voire même maléfiques !

► **Vendredi 7 février** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts

► **Mercredi 8 avril** à 20h au Carré Sévigné

Contes en musique

► **La potion magique de Georges B**

Puisque sa grand-mère est une sorcière, Georges décide de la transformer, lui concoquant, pour ce faire une potion magique à sa façon : du genre explosif ! Une potion qui aura des effets plutôt inattendus...

Vendredi 20 mars à 19h à l'auditorium du Pont des Arts

► **Veillée traditionnelle - concert et danse**

Autour des contes celtiques (Galaad, Monstre du Loch Ness, l'ancre des Korrigans, légende du roi Arthur), laissez-vous charmer par les mélodies de la harpe celtique et surprendre par la puissance sonore de l'accordéon diatonique. Participation du chœur d'enfants.

Mercredi 1^{er} avril à 18h à l'Espace Citoyen

► **Un piano sur la lune** - écrit par Philippe Le Cacheux

Le virtuose Vladimir Horowitz décide de faire un concert sur la lune. Mais un autre pianiste a eu la même idée. Entre les deux artistes, la lutte sera impitoyable !

Mercredi 27 mai à 19h à l'auditorium du Pont des Arts

Conférence

► **Mythes Inuits et chamanisme : l'au-delà des légendes**

Par Delphine Durand, historienne de l'Art. Dans le monde non humain des chamans, des êtres imaginaires côtoient divinités et créatures maléfiques. La civilisation inuit exprime dans son art au-delà du visible une beauté différente faite de toutes les métamorphoses. Tarif : 3 €.

Mercredi 29 avril à 20h à l'auditorium du Pont des Arts.

Spectacle

► **Le carnaval des animaux** de Camille Saint-Saëns

Musique : Orchestre *In Paradisum*, dirigé par Emmanuel Descol. Tarifs : adultes : 7 € ; enfants : 5 € ; élèves École des Arts : 3 €.

Lundi 25 mai à 19h à l'auditorium du Pont des Arts.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour VOUS INSCRIRE SUR LES
LISTES ÉLECTORALES :

 **Sur Internet**
www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »

 **En mairie**
en personne ou en mandatant un tiers

 **Par courrier**
en écrivant à votre mairie

 **Informations**
www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



➤ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections prévues sont les municipales en mars 2020.

La date butoir pour s'inscrire pour ces élections est le 7 février 2020.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche facile, rapide et gratuite.

À noter : il est possible de s'inscrire en ligne, via le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "démarches en lignes", "citoyenneté", puis "inscriptions sur les listes électorales".

► Comment savoir si on est bien inscrit sur les listes ?

Un retour après un long séjour à l'étranger, un déménagement, un problème à l'inscription... lors de chaque élection, certains découvrent dans le bureau de vote qu'ils ont été radiés des listes électorales.

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire), pour vérifier que vous n'avez pas été radié, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote, pour éviter toutes

mauvaises surprises, il est possible désormais de **vérifier sa situation électorale sur le site internet www.service-public.fr**

► Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

- À qui pouvez-vous la donner ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. Ils seront au bureau de vote. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

- Où pouvez-vous la faire ?

À la Police nationale, située au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h (17h30 le vendredi). La personne qui fait la demande doit se présenter au bureau de la Police nationale, avec une pièce d'identité.

Contact : 02 57 87 10 05

Il est également possible de se rendre dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

- Quelles sont les pièces à fournir ?

Formulaire à remplir sur place ou sur Internet disponible sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr
Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, prononcer « Espace Citoyen ».
www.espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

➤ LES BÉBÉS NÉS EN 2019

Le service Accueil général - Espace Citoyen a enregistré 122 bébés nés en 2019, dont 60 filles et 62 gar-

➤ ÉTAT CIVIL

du 30/11/2019 au 6/01/2020

Naissances

- Aziliz MAGNE BERNARDIN
- Clara DINESCU
- Amir ENNASRI

Mariage

- Maykol HERNANDEZ LEON et Diana Carolina SILVA ZARATE

Décès

- Loïc MONVOISIN, 66 ans
- Guy OBLIGIS, 87 ans
- Claude GUY, 93 ans
- Annick BOUVET, 89 ans
- Yves BERTHELOT, 92 ans
- Marcel CHASSÉ, 90 ANS
- Yvonne JÉGOREL, veuve VÉTELÉ, 101 ans
- Michel CLÉMENT, 73 ans
- Michèle MÉLISSON, épouse MINIAÇ, 69 ans
- Cécile LOQUEN, épouse VATAR, 84 ans
- Gilberte LEFRAIS, veuve MARTINAIS, 91 ans
- Simonne BEAU, veuve LOUVEL, 97 ans
- Louis PIROT, 81 ans
- Marie-Annick GIRRE, 83 ans
- Ginette VANNIER, veuve MASSOT, 86 ans
- Jean LANGLAIS, 97 ans
- Julia DA SILVA RODRIGUES, épouse DE OLIVIERA ARAUJO, 79 ans
- Jeannine CLERAY, veuve HOUDUS, 85 ans

çons. Pour les filles, ce sont les prénoms Héloïse et Rose qui ont rencontré le plus de succès. Pour les garçons, ce sont William et Nathan.

ACTION EMPLOI CESSON

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h, sans rendez-vous pour le premier contact. L'après-midi (à l'exception du mercredi, sur rendez-vous).

Tél. : 02 99 83 25 96

CLIC ALLI'ÂGES

Accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

Tél. : 02 99 77 35 13

Armée de Terre

Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 19 février, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.

Tél. : 02 57 21 80 20

CPAM

Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou www.ameli.fr

RAM (relais assistants maternels)

Permanence de l'animatrice à la mairie le lundi et mardi, de 15h à 18h ; le jeudi et le vendredi, de 9h à 12h30.

Permanence téléphonique le mardi et le vendredi de 13h30 à 15h.

Tél. 06 95 60 71 17

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Entretien sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Jeudi 6 février, de 14h à 16h30 et jeudi 13 février, de 9h30 à 12h.

Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00.

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/12/2019 au 01/01/2020

► 19, boulevard de Dézerseul : extension d'une maison individuelle et d'une piscine ;

► 16, boulevard des Métairies : construction d'un accueil périscolaire, réalisation d'un préau attenant à l'école existante ainsi qu'un local technique ;

► 47, route de Fougères : réaménagement et extension d'un restaurant ;

► 13, allée des Tulipes : création d'un abri de jardin, modification de la clôture et des accès piétons ;

► 50, cours de la Vilaine : modifications de façades et ajout d'un pare-vue ;

► 4, rue du Clos Courtel : modifications mineures des surfaces, de l'implantation, de la volumétrie, des façades et des aménagements extérieurs.

Lotissement

► 79, rue de Rennes : réalisation d'un lotissement de quatre maisons individuelles.

INSEE



Le recensement de la population organisé par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et la Ville se poursuit **jusqu'au 22 février inclus**. Hubert Deshayes, Nathalie Aumiaux, Bernard Morin et Anne Simon sont les quatre agents recenseurs qui sillonnent la commune cette année.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur muni de sa carte officielle, a déposé à votre domicile un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2020.

Vous pouvez répondre directement sur internet, à l'adresse suivante :

www.le-recensement-et-moi.fr

En cas de difficultés, un ordinateur est mis à disposition à la mairie annexe. Les personnes peuvent bénéficier de l'appui d'un agent du service Urbanisme.

Contact : service Urbanisme au 02 99 83 52 13

Enquête

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques effectue depuis de nombreuses années pen-

dant toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au sort sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

À Cesson-Sévigné les ménages seront interrogés **du 30 mars au 19 avril 2020** par madame Isabelle Cartelet, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre.

www.insee.fr



La station de métro Cesson-ViaSilva en construction, en janvier 2020

La mise en service de la seconde ligne de métro aura lieu le 21 décembre 2020, a annoncé Rennes Métropole.

Longue de 14 km, la ligne B reliera Saint-Jacques Gaîté à Cesson-Via-

Silva, en passant par la gare, la place Sainte-Anne et l'université de Rennes 1 Beaulieu.

La ligne de bus 34 permettra de rejoindre la station Cesson ViaSilva depuis le centre de Cesson-Sévigné.



➤ 18 070

C'est le chiffre officiel de la population totale cessonnoise au 1^{er} janvier 2020 communiqué par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Un chiffre en légère hausse par rapport à l'année dernière, qui était de 17 999.

La population totale de la commune est la somme de :

- ▶ la population municipale (les personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune) : 17 526

habitants ;

- ▶ et de la population comptée à part : les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui résident à Cesson-Sévigné (ex. étudiants) : 544 habitants.

Logements

Le nombre de logements augmente : il passe de 8 896 en 2019 à 9 109 en 2020.

Mais le nombre moyen de personnes par logement diminue : il est de 1,898 en 2020 contre 1,933 en 2019.

À quoi servent ces chiffres ?

Les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF). Ils servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

Une remarque : il s'agit de la population légale 2020 qui correspond au millésime 2017. Il y a toujours 3 ans de décalage.

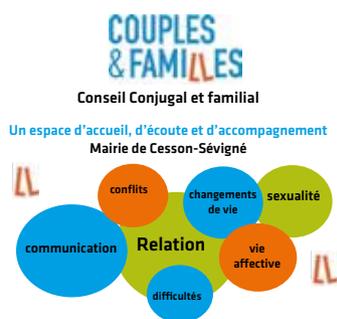
➤ PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

À partir du 4 février 2020, les règles de construction et d'occupation du sol seront celles du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pour les 43 communes. Vous avez un projet ? Vous souhaitez voir comment votre commune ou votre quartier va se développer jusqu'en 2030 ? Consultez les règles du PLUi sur le site internet de Rennes Métropole

Vous trouverez le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (DDD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement écrit et graphique qui fixe les règles d'urbanisme.

À noter : jusqu'au 4 février 2020, ce sont encore les documents d'urbanisme communaux qui s'appliquent : POS (plan d'occupation des sols), PLU (plan local d'urbanisme), règlement d'urbanisme...).

www.metropole.rennes.fr
puis onglet "consulter les documents du Plan local d'urbanisme intercommunal"



➔ COUPLES ET FAMILLES

La convention de partenariat entre la Ville de Cesson-Sévigné et l'association "Couples et familles" a été approuvée à l'unanimité lors du conseil municipal du 18 décembre dernier.

Qu'est-ce que l'association Couples et familles ?

Couples et familles Ille-et-Vilaine est une association loi 1901, association professionnelle de conseillers conjugaux et familiaux, indépendante de tout mouvement politique, idéologique et religieux. Elle a pour objectif, par sa réflexion et son action de permettre et de promouvoir le développement de la personne dans sa vie relationnelle, affective et sexuelle. La permanence est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement en Conseil Conjugal et Familial.

Qui anime les permanences ?

Le conseiller conjugal et familial a reçu une formation agréée par le Ministère des Affaires sociales. C'est un professionnel de la vie relationnelle, affective et sexuelle. Il est tenu au secret professionnel.

Il vous accueille pour échanger autour de la communication, des relations dans le couple et la famille, des conflits et difficultés, des changements de vie, de la vie affective et sexuelle.

À Cesson-sévigné, la conseillère est Marie-Sophie Ligot.

Pour qui ?

Le conseiller conjugal et familial s'adresse à toute personne, seule ou en couple, aux familles et aux jeunes qui vivent des difficultés dans le domaine relationnel, affectif, conjugal ou familial.

Accès gratuit et confidentiel sur rendez-vous au 06 02 50 69 39
couplesetfamilles35@gmail.com

➔ LE CLIC ALLI'ÂGES : CONFÉRENCE SUR LE BON USAGE DES MÉDICAMENTS POUR LES AÎNÉS



Le Clic Alli'âges (centre local d'information et de coordination) organise en partenariat avec la Ville une conférence intitulée "Mes médicaments et moi" **lundi 2 mars à 14h30 à l'Espace Citoyen.**

Souvent indispensables, les médicaments respectent des principes d'action, de règles de posologie (quantité, fréquence, durée), des conditions de stockage (l'armoire à pharmacie ; le recyclage). Et pourtant, au quotidien, nous tissons une relation ambivalente faite de contraintes, d'émotions et de conditionnement. Mieux comprendre ces principes, ces règles et ces conditions est un passage conseillé et même nécessaire pour s'assurer d'adopter un bon usage des médicaments au quotidien. Cette première étape est ensuite enrichie d'une réflexion sur la relation nouée avec le médicament et ses propres habitudes de consommation.

Informations auprès du CLIC au 02 9977 35 13

➔ VOYAGE SENIORS

Pour la 11^e année consécutive, les communes de Brécé et de Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les seniors, qui permet aux personnes aux revenus modestes de partir en vacances.

Pour 2020 le séjour est proposé **du 20 au 27 juin** à Saint-Lary-Soulan dans les Midi-Pyrénées, région du Languedoc-Roussillon. Coût du séjour : 415 €. (Possibilité de logement seul : 77 € supplémentaires).

Coût du transport : lors de la réunion avant le voyage, une participation de l'ordre de 100 € sera demandée pour le trajet aller-retour en bus.

Fin des inscriptions le 28 février.

Un formulaire d'inscription est disponible au service d'Action sociale et des solidarités à la mairie.

Contact : service d'Action Sociale et des solidarités au 02 99 83 52 00

➔ REPAS DES AÎNÉS :

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu **samedi 8 février** à 12h, au Carré Sévigné.

Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1^{er} janvier 2020). (Inscriptions closes)
Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

➔ ARCHITECTE CONSEIL

La Ville a adhéré au service de conseil en architecture et urbanisme proposé par le département d'Ille-et-Vilaine. Des architectes conseillers assistent gratuitement les particuliers et porteurs de projets. Les lieux de permanences proposés sont le Rheu, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Nouvoitou.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, contactez le service Urbanisme par mail : urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr



🕒 SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE EN MARS

Du 22 au 29 mars 2020, toute la France de la petite enfance s'anime autour du thème de l'année : "S'aventurer!"

Les lieux d'accueil individuels et collectifs du territoire de Cesson-Sévigné s'inscrivent dans cette action portée par l'association AGIR pour la petite enfance.

Un groupe de travail s'est formé pour vous proposer tout au long de cette semaine des actions (ateliers, conférence) pour faire vivre et animer le trio parent-enfant-professionnel de la petite enfance.

Le programme complet vous sera présenté dans le CIM du 1^{er} mars.

🕒 RAM (RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES)

FORUM - RENCONTRE

La ville de Cesson-Sévigné et le Ram / Point accueil petite enfance organisent une rencontre entre

PARENTS & ASSISTANTS MATERNELS

Un forum pour accompagner les parents en recherche d'un assistant maternel

Judi 13 février 2020 à 19h
Espace Citoyen – Cesson-Sévigné

Le RAM/Point accueil petite enfance est un lieu neutre, d'information, de rencontre et d'échange pour les familles, et les professionnels de l'accueil à domicile.

Les permanences physiques (sur rendez-vous) et téléphoniques sont assurées par Émilie Monnerie, au rez-de-chaussée de la Mairie le lundi de 13h à 18h, le mercredi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Le RAM et la Ville organisent un forum "parents et assistants maternels" **judi 13 février** à 19h à l'Espace Citoyen. Un forum pour accompagner les parents en recherche d'un

assistant maternel.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal Relais Assistants Maternels) 06 95 60 71 17 ; ram@udaf35.unaf.fr

🕒 CONFÉRENCE SUR LES ADDICTIONS

Une conférence sur les addictions animée par Yannick Loisel est organisée par le service Éducation-jeunesse **judi 6 février**, à 20h30, à l'Espace Citoyen, dans le cadre des conférences axées sur la parentalité.

Yannick Loisel est ancien géomètre, rentré dans la police en 86, 1^{ère} affectation à Montrouge dans le 92 puis Fougères et Rennes. Il a occupé différents services : service général (police en tenue, police secours), BAC de nuit, service d'investigation (10 ans aux stupps et trois ans à la brigade des mineurs).

Il est acteur de prévention dans les établissements concernant différents thèmes : jeux dangereux, harcèlement, cyber harcèlement, dangers de l'écran et conduites addictives.

Retraité depuis quatre ans, il est aujourd'hui délégué du service du procureur de la République (mineurs).

Yannick Loisel est auteur de quatre

romans policiers se déroulant à Rennes.

Cette conférence concerne un public adulte. Il va mener l'intervention en expliquant comment les jeunes réagissent vis-à-vis des conduites addictives.

Entrée libre.

Contact : service Éducation jeunesse au 02 99 83 52 00

🕒 L'ESCALE

Différentes animations sont proposées en période scolaire, certaines nécessitent une inscription et un règlement à l'Escale. Inscription selon les places disponibles. Le programme complet est disponible sur le site internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique : maison des jeunes l'Escale.

Les pré-réservations pour les animations des vacances d'hiver se feront :
- en ligne (via le portail familles) depuis le mercredi 29 janvier, 12h30 jusqu'au dimanche 2 février 00h00 ;
- à l'Escale à partir du mercredi 5 février, 14h.

Le règlement des activités devra être effectué du 5 au 8 février à l'Escale. Annulation de la pré-réservation en cas de non-respect de l'échéance de paiement.

Contact : 02 99 83 82 75

🕒 UN COLLÈGE GÉRÉ PAR LA FONDATION AUTEUIL AU CENTRE DE LA HUBLAIS

Le Centre de La Hublais va devenir un établissement à la rentrée de septembre 2020, géré par la fondation les Apprentis d'Auteuil. Il devrait comporter un internat.

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, Apprentis d'Auteuil s'engage et agit auprès des jeunes et des familles les plus fragiles.

➤ PISCINE SPORTS ET LOISIRS

L'accueil de la piscine sera fermé **lundi 3 février** et **mardi 4 février (matin)** : pas de vente de tickets musculation.

Stages multisports des vacances de février 2020.

Deux groupes **du 17 au 21 février**

- groupe de 7/9 ans (2011/2012/2013) 16 places
- groupe de 10/12 ans (2008/2009/2010) 16 places

Deux groupes **du 24 au 28 février**

- groupe de 7/9 ans (2011/2012/2013) 16 places
- groupe de 10/12 ans (2008/2009/2010) 16 places

Les activités proposées pendant les stages seront : athlétisme, base-ball, futsal, handball, basket-ball, volley-ball, tennis de table, tennis, badminton, tchouk-ball, hockey, ultimate.

Tarifs : 42 € pour les Cessonnois sur présentation d'un justificatif de domicile ; 62 € pour les Non-Cessonnois. Inscriptions à l'accueil de la piscine, du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h45.

Contact : 02 99 83 52 10 ou service Sports et Loisirs au 02 99 83 52 00



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

[facebook.com/PrioulDecoration](https://www.facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

➤ BOURSE COMMUNALE POUR DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

La Ville de Cesson-Sévigné attribue une bourse communale aux étudiants cessonnois poursuivant leurs études supérieures ou effectuant des séjours de stages à l'étranger, selon certaines conditions, énumérées sur le site internet de la Ville (formulaire à télécharger)

www.ville-cesson-sevigne.fr

En 2019, dix Cessonnois ont obtenu une bourse communale pour un montant total de 5 480 €, pour les lieux de séjour suivants : Québec, Varsovie, Irlande, Malte, Japon, Chine, Corée du Sud, États Unis.

Pour tous renseignements complémentaires contactez le pôle des solidarités au 02 99 83 52 00.

➤ BOURSE COUP DE POUCE

La bourse concerne les jeunes de 10 à 25 ans pour faciliter leur accès à la concrétisation d'un projet personnel. La vocation sera de favoriser l'égalité des chances et le "vivre ensemble".

Cette bourse est aussi destinée à faire prendre conscience aux jeunes de leur responsabilité dans une action et de les rendre autonomes dans un esprit de citoyenneté.

En 2019, deux Cessonnois ont obtenu une bourse "Coup de Pouce" d'un montant total de 500 €, pour une action humanitaire au Sénégal dans une école primaire et dans un centre périscolaire et pour un projet d'animation pour les jeunes des quartiers défavorisés d'Abidjan vivant dans la rue et descolarisés.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet de la Ville.

➤ AIDE AUX SÉJOURS

Les aides aux séjours s'appliquent exclusivement aux organismes de vacances cessonnois (Accueil de loisirs, Escale, Cesson Vacances Nature...) et pour les élèves de premier et second degré (écoles Beausoleil, Bourgchevreuil, Notre-Dame ; le collège, les lycées Sévigné et Ozanam) ainsi que les élèves en situation de handicap ou de précocité fréquentant un établissement hors commune.

Les aides aux séjours s'appliquent uniquement sur la base du coût du voyage restant à la charge des familles après déduction des aides des autres organismes (ex : Conseil Départemental, CAF...). Le pourcentage d'aide au séjour accordé par la Ville sera calculé sur un coût de séjour plafonné à 350 €.

Pour savoir si vous êtes éligible à ce dispositif, contactez l'Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.

🚲 TEST EN GRANDEUR RÉELLE POUR LE PROJET VÉLO



Après les vérifications de l'état des vélos...

La Ville a mis en place et testé le projet vélo auprès d'élèves de CM1 de la classe de Catherine Fontanel de l'école Beausoleil. Ce projet s'articule autour de 6 séances, de 2 heures, encadrées par les éducateurs sportifs de la Base Sports Nature et les policiers municipaux.

« Durant ce cycle nous avons tâché d'apporter un maximum de notions du code de la route. Nous avons également travaillé autour de l'aisance en vélo, de la connaissance de celui-ci, la vérification des éléments de sécurité et comment rouler en groupe. » explique Ronan Gac, animateur sportif à la Base Sports Nature.

Les différents savoirs techniques et théoriques apportés ont pour objectif de préparer les enfants dans leurs "futurs" déplacements en vélo, en toute sécurité.

Le lundi 16 décembre, c'était la sortie finale, une sortie qui avait pour but de mettre les enfants dans une situation réelle de déplacement en milieu urbain. Les enfants ont parcouru environ 4 kilomètres sur des sentiers et routes de la commune.

Pour ce faire, la Ville, via le Service des Sports et Loisirs, a investi dans un parc de 20 vélos et équipements de protection individuelle. Un éducateur de la Ville a suivi une formation pour construire le cycle.

Une deuxième phase de test sera réalisée après les va-



... le départ le lundi 16 décembre.

cances de février, avec d'autres classes de CM1 de l'école Beausoleil.

La Ville souhaite étendre cet apprentissage à l'ensemble des élèves de CM1 de la commune à partir de l'année prochaine. (Beausoleil, Bourgneufville et Notre-Dame).

🚪 RÉUNION DE PRÉSENTATION DE L'HÉBERGEMENT DES JEUNES SPORTIFS ET JEUNES ACTIFS

Néotoa, l'office public de l'habitat du département d'Ille-et-Vilaine, organise en partenariat avec la Ville une réunion de présentation de l'hébergement des jeunes sportifs **mercredi 5 février**, à 18h, à l'Espace Citoyen.

Au sein du projet d'aménagement situé dans le secteur du Haut Grippé, le long de la rue de la Rigourdière, la municipalité a souhaité répondre à la problématique du logement des jeunes, et plus particulièrement des jeunes sportifs de haut niveau et des jeunes actifs. C'est l'objectif qui a été fixé au groupe Launay et à Néotoa.

À la suite d'échanges auprès de ces jeunes (Pôle France Canoë-kayak, centre de formation du club professionnel de handball) et de rencontres avec les professionnels, le besoin pour les jeunes sportifs a été affiné à une vingtaine de logements, qui viendront en complément du futur internat développé au lycée Sévigné par la Région. Cesson-Sévigné est également le siège d'un grand nombre d'établissements de formation professionnelle, de centres de formation d'apprentis et bien sûr d'entreprises. Plusieurs contacts avec ces professionnels ainsi qu'avec les partenaires de l'insertion et de l'emploi des jeunes ont permis d'estimer le besoin autour d'une quarantaine de logements pour les jeunes actifs. La future structure sera aménagée dans le secteur du Haut Grippé. Le démarrage des travaux est prévu au quatrième trimestre 2020 pour une livraison fin 2022. Entrée libre.

Cesson-sévigné s'implique dans la transition énergétique

Pour relever le défi de la transition énergétique

La loi de transition énergétique, adoptée à l'été 2015, définit le nouveau cadre d'engagement des collectivités avec la création des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET). La Ville entend relever ce défi sur son territoire en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050 et 40 % de baisse des gaz à effet de serre d'ici 2030 avec comme référence l'année 2010.

Cela passera par la **rénovation massive du parc de bâtiments** privés et publics des entreprises et des particuliers, par le changement de nos **modes de transport et de consommation**.

Ce dossier fait le point sur les rénovations du patrimoine municipal et les aides disponibles à destination des **propriétaires et copropriétaires**.

À travers le PCAET, Rennes Métropole se donne les moyens d'accompagner le territoire dans la sobriété énergétique et le déploiement des énergies renouvelables via la Société d'Économie Mixte Energ'iV.

Des résultats encourageants :

L'évolution des consommations du patrimoine communal depuis 2006, est en baisse de 19,7% en valeur absolue (31,2% par habitant) ; Cependant les consommations de la Ville ne représentent que 2,9 % des livraisons de gaz et électricité du territoire ;

En électricité 4,3 GWH sur les 200 GWH soit 2,15 % du territoire

En GAZ, 5,2 GWH sur environ 121 GWH soit 4,2 % du territoire.

**Le ratio par habitant en 2018, à Cesson-Sévigné : 525 Kwh/ habitant
59 € / habitant**

Bilan de la consommation énergétique

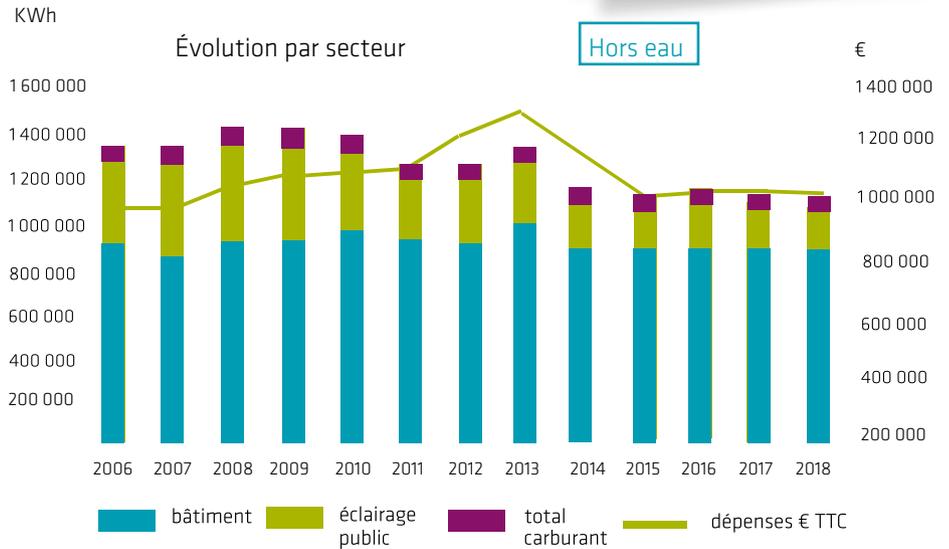
Les dépenses énergétiques se stabilisent autour de 1M € en baisse de 22 % par rapport à 2013. L'ouverture des marchés de fourniture de gaz et électricité, en 2014, permet à la Ville de bénéficier de prix fixes au KWh sur 3 ou 4 ans, dans le cadre de groupements d'achat conduit par l'UGAP ou le Syndicat d'Electricité 35.

Le secteur des bâtiments (80 % des dépenses énergétiques) a une consommation en électricité et gaz en baisse de 16,5 % par rapport à 2013, malgré des équipements supplémentaires et une intensification de leur utilisation (extension école Bourchevreuil depuis 2017..).

Classement des équipements les plus énergivores de la Ville

Pourcentage des consommations totales hors eau des bâtiments communaux :

- ▶ la piscine (33 %)
- ▶ le groupe scolaire Bourchevreuil (10 %)
- ▶ le Palais des Sports (7 %)
- ▶ le groupe scolaire Beausoleil (5 %)
- ▶ l'Espace Sportif Bourchevreuil (5 %)
- ▶ le Carré Sévigné (4 %)
- ▶ la mairie Principale (4 %)
- ▶ le stade d'eaux vives (4 %)



Consommation des bâtiments publics 2006-2018

- ▶ le centre culturel - Pont des Arts (4 %)
- ▶ la halle des sports (2 %)
- ▶ la salle de sport Beausoleil (2 %)

Des travaux à la Piscine sports et loisirs

La baisse des consommations électriques de 20,41 % (897 MWH en 2013 à 714 MWH en 2018) s'explique par la rénovation de l'éclairage (passage en LED), la modulation des vitesses des pompes de circulation de l'eau en dehors des heures d'ouverture au public et l'amélioration du pilotage du fonc-

tionnement du bâtiment avec la mise en place de sondes télé relevées.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'en mars 2020, pour une reprise des cours de natation des scolaires uniquement en avril 2020 et une ouverture au public en septembre 2020. Afin de minimiser le manque de créneaux pour les deux principales associations utilisatrices (OCC Natation et Haliotis), la Ville a obtenu la mise à disposition du bassin aquatique du centre Dominique Savio par la Ville de Rennes.

Vers une meilleure qualité de l'air et de l'eau

Le diagnostic technique réalisé en 2019 a permis de mettre en évidence les faiblesses de la Piscine et de définir le « bouquet » de travaux à réaliser pour moderniser cet équipement majeur de la Ville.

Les entreprises vont intervenir sur la filtration de l'eau, la ventilation, l'étanchéité, la chaufferie et le réseau des fluides. Ces travaux vont améliorer considérablement la qualité de l'air et de l'eau, et apporter ainsi un meilleur confort aux utilisateurs et aux agents. Ils permettront des éco-



Le faux plafond de la salle de musculation a été refait en décembre 2019



Des travaux sont réalisés en régie communale (sur la photo, le plombier)

nomies d'énergie **de l'ordre de 10 % sur le fonctionnement de l'équipement (30 K€/an).**

La filtration de l'eau, fondamentale dans une piscine qui accueille près de 300 000 visiteurs par an, va bénéficier de nouveaux filtres (1 par bassin) que seules deux autres piscines utilisent actuellement dans le grand Ouest de la France. Le choix s'est porté sur un média filtrant à base de perlite, un sable silicieux d'origine volcanique qui se présente sous l'aspect d'une poudre blanche. Ce procédé induit des fréquences de lavage des filtres beaucoup plus espacées, ce qui permettra de réaliser des économies d'eau de l'ordre de 3 000 m³/an tout en garantissant une filtration opti-



Une balade thermique a été organisée le samedi 11 janvier

mum (seuil de coupure à 1 µm contre 5 à 10 µm pour les médias billes de verre).

Des travaux en régie

Des travaux concernant l'électricité, la maçonnerie, la peinture et la menuiserie sont réalisés en régie. Ils concernent principalement les vestiaires et les locaux techniques.

Des subventions obtenues

La CEBR (Collectivité eau du bassin rennais) et l'agence de l'eau Bretagne Pays de Loire ont octroyé à la Ville des subventions respectivement de 47 000 € et 76 000 € dans le cadre des économies d'eau.

Enveloppe globale des travaux : 3 240 350 € HT.

Les travaux de la salle de sport Beausoleil vont se poursuivre jusqu'en septembre 2020

Construite en 1968, cette salle présentait un degré de vétusté important et des consommations énergétiques élevées (232 MWH en 2018 de gaz et électricité). Après l'Espace Sportif Bourcchevreuil (ESB) et la Halle des Sports du lycée Sévigné, la rénovation complète de la salle Beausoleil a été décidée par la municipalité, pour un montant cumulé de 1,8 million d'euros TTC. Seuls les murs et la charpente seront conservés. Cette dernière sera simplement renforcée pour accueillir, à terme, des panneaux photovoltaïques. L'espace intérieur a été repensé pour les aménagements des vestiaires, des locaux associatifs et de bureaux et d'un hall réceptif d'après-match derrière la tribune. La réfection des sols, l'isolation et la mise en place de luminaires LED sont également au programme, pour un meilleur confort d'utilisation et des gains énergétiques.

Des solutions de relogement pour les associations et les écoles

Elles ont été trouvées au Palais des Sports, dans la salle des arts martiaux et à la Glaz Arena pour le volley, le tir à l'arc et les scolaires de l'école Beausoleil.



Les travaux de la salle Beausoleil vont se poursuivre jusqu'en septembre 2020.

La balade thermique : l'occasion de faire le point.

Froid et sec. Les conditions étaient idéales pour la balade thermique organisée le 11 janvier, qui concernait les quartiers Beausoleil, la Hublais et Bellevue. Plus de 20 personnes ont pu observer en temps réel les performances, les fuites de chaleur et les défauts d'isolation des logements grâce à une caméra thermique avec un conseiller Eco Travo et un agent de la Ville.

Pour rappel, pour une maison achevée avant le 1^{er} janvier 1989, une réduction de 50 % sur la part communale de la taxe foncière est possible pendant 5 ans, pour des travaux de rénovation de plus de 10 000 €.

La rénovation avec ÉcoTravo

Après les copropriétés au printemps 2019, Rennes Métropole étend son dispositif d'aides financières pour la rénovation énergétique aux maisons individuelles de plus de 15 ans. Les propriétaires éligibles bénéficieront de subventions, cumulables avec d'autres dispositifs nationaux, pouvant atteindre **15 000 €**.

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté par Rennes Métropole en avril 2019 fixe pour ambition de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre par habitant à l'horizon 2030. Compte tenu du poids du secteur de l'habitat dans ce domaine (23 % des émissions de GES), la collectivité veut augmenter sensiblement le nombre et la performance des rénovations énergétiques des logements en proposant des aides financières directes aux copropriétaires et aux propriétaires privés.

Objectif: rénover 6 000 logements par an à l'horizon 2024 dans la métropole, avec l'ambition d'atteindre le niveau bâtiment basse consommation. Pour accompagner cette montée en charge, Rennes Métropole s'engage à mobiliser une enveloppe

PLAN CLIMAT
Rennes
Métropole

UN PROJET DE RENOVATION ?

écoTravo MAISON
RENNES MÉTROPOLE

CONSEILS GRATUITS | **AIDES FINANCIÈRES**

le service public de la rénovation énergétique des logements

0 800 000 353

ecotravo.rennesmetropole.fr

FAIRE | METROPOLIE RENNES

de **30 millions d'euros d'ici à 2024**, allouée prioritairement au parc privé. Lancé au printemps 2019 pour les copropriétés, le dispositif a été étendu le 14 novembre aux propriétaires de maisons individuelles.

La rénovation énergétique permet de diminuer le montant de ses factures, de gagner en confort et de donner une plus-value à la valeur de sa maison.

Rénovation énergétique, ma copropriété est-elle concernée ?

- Vous habitez un logement inscrit dans une copropriété privée ?
- Votre résidence a été construite avant 1989 ?
- Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?
- Votre logement se situe dans Rennes Métropole ?

Si vous avez répondu OUI à toutes ces questions, la suite devrait vous intéresser...

Un triple bénéfice.

S'engager dans la rénovation énergétique de sa copropriété n'est pas un pari sur l'avenir, c'est aujourd'hui un investissement sûr et nécessaire. Les bénéfices vous semblent lointains ou incertains ? Pourtant, le recul permet aujourd'hui d'attester

des retombées positives à plus d'un titre... au moins trois en fait !

► Baisse des charges

Le coût de l'énergie tend aujourd'hui à augmenter, pour l'électricité comme pour le gaz. Une évolution qui se poursuivra, avec notamment la fin des tarifs réglementés et les taxes liées aux investissements à prévoir dans les infrastructures et dans les systèmes de production de l'énergie.

► Amélioration du confort

Une rénovation énergétique joue sur plusieurs tableaux : isolation des façades, planchers hauts, toitures, réseaux de chauffage, menuiseries, etc.

Une isolation des façades réduit à elle seule la sensation de froid ou de chaud et modifie sensiblement la façon de consommer. Un remplacement des menuiseries (portes, fenêtres, baies vitrées...) y contribue aussi tout en améliorant le confort acoustique aux bruits extérieurs.

► Augmentation de la valeur patrimoniale

L'impact de l'étiquette énergétique est aujourd'hui prégnant dans l'acte d'achat et participe de plus en plus à établir le prix de vente du logement. Un bâtiment rénové aura donc plus de valeur qu'un immeuble ancien non rénové. La rénovation diminue-

ra aussi le risque de perte de valeur par rapport à un logement neuf. C'est d'autant plus vrai dans un territoire dynamique comme la métropole rennaise.

Réussir sa rénovation : les étapes clés

Retrouvez la marche à suivre sur le site internet d'éco Travo.

Les dispositifs d'aide

- ▶ Des aides individuelles
 - sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants (aides de l'Anah, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, bonification des collectivités territoriales...)
- ▶ Et des aides collectives
 - sous conventionnement de loyer pour les propriétaires bailleurs (aides de l'Anah)
 - pour tous (prime Crédit d'impôt Transition énergétique)
 - aides de Rennes Métropole
 - Certificat d'Économie d'Énergie
 - aides aux syndicats de copropriétés versées par l'Anah en fonction de la nature de la copropriété



Jean-Luc Jouan, Président UNIS-Bretagne (Union Nationale des Syndics de l'immobilier)

Jean-Luc Jouan a exercé pendant plus de 40 ans la fonction de syndic dans l'agglomération rennaise notamment à Cesson-Sévigné. Il incite les propriétaires à commencer dès à présent les travaux.

"Le coût de l'énergie n'ira jamais, en effet, en baissant. Les copropriétaires ont intérêt à se fédérer pour améliorer la performance énergétique de leur immeuble. Ne pas anticiper l'entretien de son patrimoine peut amener les propriétaires dans des difficultés finan-

cières : ils se retrouvent ainsi "au pied du mur" en étant contraint d'engager des travaux. Il est important de se lancer dans la rénovation de son bâtiment qui n'est pas un projet à court terme mais à long terme. La phase diagnostic technique est une étape importante qui permet d'envisager différents bouquets de travaux. Les propriétaires peuvent être aidés : Rennes Métropole peut financer en partie les études techniques. L'interlocuteur pour réaliser les travaux dans un immeuble soumis au statut de la copropriété est le syndic qui se fait assister du conseil syndical qui est force de propositions. Il saura frapper "aux bonnes portes."

Jean-Luc Jouan donne une image qui aide à comprendre les enjeux de la rénovation thermique : "Un immeuble non isolé peut être un radiateur qui chauffe l'extérieur." L'objectif de la loi 2015 ? Ne plus avoir de passoires thermiques (les immeubles classés F et G). "Une fois les travaux réalisés, on divise en moyenne les charges de chauffage par deux."

Comparaison des coûts de consommation d'appartements de 75 m² entre eux, selon le classement de A à G

Consommation énergétique en kWh/m ² par an	Classement	Coût consommation
< 51	A	20 € / mois
50 à 90	B	50 € / mois
91 à 150	C	90 € / mois
151 à 230	D	150 € / mois
231 à 330	E	220 € / mois
331 à 450	F	300 € / mois
> 450	G	400 € / mois

Source : ADEME

30 millions d'euros

C'est le montant alloué par Rennes Métropole dans le cadre du dispositif éco Travo.

Contact :

Vous êtes syndic ou membre d'un conseil syndical ? Vous vous posez des questions sur des travaux de rénovation énergétique de votre copropriété ? Contactez le 02 99 35 22 00 ; www.territoires-rennes.fr

Vous êtes propriétaire, vous avez un projet de rénovation énergétique de votre logement ? Contactez le 0 800 000 353 www.ecotravo.rennesmetropole.fr



© F. PHILIPPON

3 questions à

Yannick GABORIEAU,
adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie

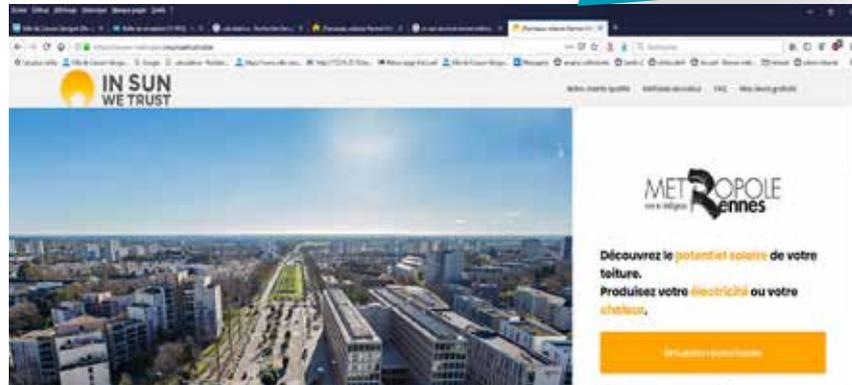
Quel bilan pour les balades thermiques réalisées depuis 5 ans ?

Ce sont 319 familles qui ont bénéficié de ce service offert par la Ville de Cesson-Sévigné, mis en place en 2014. L'idée de ces prédiagnostics c'est de visualiser rapidement les points à améliorer d'un bâtiment et de poursuivre la démarche avec le service métropolitain Ecotravo pour connaître les bonnes solutions techniques à mettre en œuvre, les aides locales et nationales disponibles. Pour la seule année 2019, 53 familles ont bénéficié de la déduction de 50 % sur la part communale de leur taxe foncière pour un montant de 10 608 euros. Cette aide de la Ville représente un gain de 1 000 € pour les 5 années pour chaque famille.

Quelles économies d'énergies depuis 2014 ?

1,14 M€. C'est le cumul des économies réalisées de 2014 à 2018 sur le poste des dépenses énergétiques des bâtiments de la Ville par rapport à l'année 2013. Un résultat obtenu malgré la progression du nombre d'équipements et l'intensification de leur utilisation.

Il valide le choix que nous avons fait de recruter un technicien bâtiment capable de mener à bien les études énergétiques et d'animer ce sujet au



Vérifiez le potentiel en EnR de votre habitation sur le site internet In sun we trust de Rennes Métropole

près des utilisateurs des différentes structures. Les bâtiments les plus énergivores ont été ciblés en priorité comme la piscine, la salle Paul Janson dont les surconsommations ont été corrigées ou encore les écoles.

Ainsi, nous avons réussi à faire baisser les consommations électriques de la piscine de plus de 20,4 % entre 2013 à 2018 grâce au passage en LED de tous ses éclairages, à la mise en place de variateurs sur les pompes de circulation d'eau et d'air, à un système de télé relèvement des différents paramètres de fonctionnement de cet équipement stratégique pour la Ville (capteurs communicants dans le cadre du projet Open énergie data de Rennes Métropole).

Une nouvelle étape sera franchie avec la rénovation complète des systèmes de filtration d'eau, de production de chaleur, de ventilation et l'isolation du bâtiment en cours. Une pompe à chaleur complètera le dispositif technique pour récupérer les calories des eaux avant leur évacuation dans le réseau d'assainissement.

Et les énergies renouvelables ?

Dans la logique de la transition énergétique, la mise en œuvre des énergies renouvelables n'a de sens qu'après avoir adopté la sobriété dans nos besoins et l'efficacité dans les techniques mises en œuvre.

Bientôt 15 000 m² de panneaux photovoltaïques :

Dans le cadre du déploiement de la ZAC du Chêne Morand, nous avons souhaité, avec Rennes Métropole, rendre obligatoire sur ce site l'implantation de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des terrains et bâtiments.

Au terme d'un appel à candidatures, en septembre 2018, de Territoires publics (l'aménageur de Rennes métropole) accompagné par Energ'iv. (La Société d'Economie Mixte constituée pour accélérer l'émergence de projet d'EnR), Legendre Énergie a été choisi pour l'installation des centrales solaires.

Legendre Energie (35), expert du photovoltaïque depuis plus de dix ans, devient l'opérateur photovoltaïque privilégié des prochains acquéreurs de la nouvelle zone. Le fournisseur devra contribuer à la production d'énergies renouvelables, la gestion intelligente de l'énergie et l'autoconsommation photovoltaïque.

Le potentiel d'installations solaires de la ZAC est de 4 MW et portera sur environ 15 000 m² de toitures et ombrières photovoltaïques. Ces centrales produiront 4,5 Gwh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 1300 logements.

Vous pouvez vérifier le potentiel de votre bâtiment en consultant le site de Rennes Métropole/in sun we trust.



Photo : Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

« Réussissons une ville pour tous. »

SOLIDARITÉS
ÉGALITÉ
CITOYENNETÉ
LIBERTÉ D'EXPRESSION
MOBILITÉ
ACCESSIBILITÉ

SÉCURITE : des chiffres en hausse

Le Mensuel de Rennes, dans son numéro d'octobre 2019 consacre un dossier lié à l'insécurité, et illustré par des cartes de la délinquance à Rennes et dans la métropole. Le nombre de faits constatés en 2018 à Cesson-Sévigné est de 918, soit une **augmentation de 25,9 % entre 2017 et 2018 !**

Ces chiffres corroborent ceux annoncés lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenu à Cesson-Sévigné, le 23 janvier dernier : 807 faits constatés en 2018 qui font suite aux 747 faits en 2017, 700 faits en 2016, 526 en 2015 et 551 en 2014. Il faut noter, par ailleurs, que les atteintes aux personnes sont en hausse de **+ 40 % par rapport à 2017**.

Ces quelques données interrogent quant à la pertinence de la réelle politique sécuritaire de la majorité sortante. Il faut, sans aucun doute, réfléchir à un redéploiement des missions confiées à la police municipale. Le système de vidéo protection (18 caméras) voté à l'unanimité au Conseil Municipal, ne présente pas, un bilan aussi positif qu'annoncé (Ouest-France 23/02/2019). Cela montre les limites de ce système qui peut être utile pour identifier des auteurs et élucider les affaires a posteriori. Ce n'est pas la solution miracle mais cela rassure les citoyens. Contrairement au programme annoncé en 2014, le nombre de policiers municipaux n'a pas sensiblement augmenté (emplois non comblés sur de longues périodes) et le dispositif « Voisins vigilants » a vite montré ses limites malgré la bonne volonté des personnes mobilisées dans ce dispositif.

La sécurité des biens et des personnes est une priorité chez nos concitoyens et le sentiment d'insécurité augmente, les actes de délinquance ayant lieu de jour comme de nuit, chez les particuliers, les commerçants et dans les entreprises.

Nous pensons, qu'avant la fin de ce mandat, il est nécessaire de faire le point sur un dossier sensible qui mérite, au moins, la publication et le compte-rendu factuel des différents CLSPD.

Nul doute, que la majorité sortante, va nous expliquer, comme souvent, dans la page de droite, les raisons de cet échec, car elle n'est pas soumise aux mêmes impératifs de dates de dépôt des articles que l'opposition et peut donc prendre connaissance des sujets que nous traitons avant d'écrire sa page d'expression.

Nous avons décidé, que, vu la proximité des élections municipales (15 mars et 22 mars), cette page du groupe de l'opposition de gauche serait la dernière de la mandature. Nous avons essayé, tout au long de ces 6 années, d'être des élus responsables, à l'écoute des citoyens et sensibles aux préoccupations des habitants afin que Cesson-Sévigné soit réellement une ville pour toutes et tous.

Nos permanences :

Salle du Pressoir, de 11h à 12h,
le 15 février : Claude Gérard,
le 29 février : Annie Séveno,
et le 4 mars à l'Espace Citoyen de 18h à 19h Alain Thomas

🗳️ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

SÉCURITÉ : DES CHIFFRES EN HAUSSE, L'OPPOSITION SE RÉVEILLE

Nul besoin pour l'opposition d'attendre la publication du Mensuel de Rennes pour traiter le sujet sensible de la sécurité à Cesson-Sévigné. Les chiffres figurent dans les différents comptes-rendus du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance auquel participe régulièrement un élu de l'opposition. La situation est donc bien connue de tous. Nul besoin donc, d'inquiéter les Cessonaises et les Cessonais à l'approche des élections de Mars 2020.

La sécurité a été et demeure toujours une de nos priorités. Nous avons tenu nos engagements. 9 policiers municipaux constituent l'effectif à la disposition du Maire.

Cela conduit à une présence effective de 8 agents durant les périodes de remplacement.

Si le nombre de faits constatés a bien **globalement** augmenté durant cette période de 2018 à 2019, il faut alors préciser que les **cambriolages de logements ont fortement diminué** tandis que les vols dans les chantiers/exploitations/établissements publics ou privés sont en augmentation. Au regard des travaux urbanistiques d'ampleur qui sont actuellement conduits dans la commune, force est de reconnaître qu'il est bien plus difficile de sécuriser un chantier, ouvert et vaste, dans une zone reculée.

Les faits de délinquance financière et économique sont malheureusement en progression. De 79 faits en 2018, on arrive à 112 faits en 2019. La même tendance accrue s'observe sur tout le département. Mais la Police Municipale n'a ni compétence ni pouvoir pour agir en la matière.

Il est absurde de croire que le risque "zéro" existe. La sécurité est une responsabilité individuelle ET collective. En ce qui nous concerne, nous avons mis en place une commission entre les Présidents de sociétés et d'entreprises, les représentants des zones indus-

trielles, l'Union des commerçants et la Police Nationale pour faire face au problème ensemble.

La lutte contre la délinquance est un combat de longue haleine, jalonné de nombreuses victoires et parfois d'échecs. Mais nous ne baissons pas les bras, au contraire, nous modifions les heures et les itinéraires des patrouilles pour tromper d'éventuels délinquants. Nous avons instauré ces surveillances pendant les week-end quand cela est apparu nécessaire. Nous ne laissons pas passer les dégradations ou les intrusions dans les bâtiments publics, nous portons plainte systématiquement pour obtenir réparation.



© F. PHILIPPON

Jean-Pierre SAVIGNAC,

adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité publique.

Les élus de la majorité sortante saluent tous les Cessonais et les remercient pour leur confiance

Les principales délibérations de la séance du mercredi 18 décembre. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

Le conseil municipal est informé par M. le Maire :

- de la décision modificative concernant la régie de recettes Espace Citoyen familles pour une actualisation des produits encaissés ; de la création de la "régie de recettes Espace Citoyen funéraire" et de la création de la "régie de recettes Espace Citoyen marché de plein air et divers" ;
- de la convention de partenariat entre le pôle France de canoë-kayak, le pôle Saint-Héliier et la Ville de Cesson-Sévigné portant sur la mise à disposition par la Ville de Cesson-Sévigné de locaux et d'embarcations de la base et l'encadrement partagé avec les encadrants des deux autres structures signataires ;
- des ventes aux enchères 2019 : vente et sortie de l'actif des biens cédés pour un montant général de 4 425 €.
- du compte rendu du Conseil communautaire du 14 novembre 2019.

Études de faisabilité pour la résidence d'Automne : attribution d'une subvention d'équipement

Les élus ont attribué à l'unanimité une subvention d'équipement au profit de l'établissement médico-social du CCAS la résidence d'Automne pour un montant maximum de 50 % de 30 000 € TTC.

Déclassement de parcelle

Les élus ont prononcé à l'unanimité le déclassement du domaine public communal des emprises cadastrées section BD n°197, rue du Placis Vert et une emprise d'environ 17 m² issue de la parcelle cadastrée section AR n°230 afin de les reverser dans le domaine privé communal en vue de leur cession ultérieure.

Groupement de commandes pour l'achat de prestations de lutte contre les plantes invasives entre Rennes Métropole, la Ville de Rennes et la Ville de Cesson-Sévigné

Les élus ont adhéré à l'unanimité au groupement de commandes constitué entre Rennes Métropole, la Ville de Rennes et la Ville de Cesson-Sévigné pour les besoins communs des trois entités en matière d'achat de prestation de lutte contre les plantes invasives.

Ils ont approuvé à l'unanimité les termes de la convention

Conventions

- La convention cadre de partenariat 2019-2021 avec l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes a été approuvée à l'unanimité ;

- La convention de partenariat entre la Ville de Cesson-Sévigné et l'association "Couples et familles" a été approuvée à l'unanimité. Des permanences à destination des couples et des parents en difficulté seront organisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

- Le renouvellement de la convention entre la Ville et le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) a été autorisé à l'unanimité. Les permanences sont assurées au service d'Action sociale et des solidarités de la mairie les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 17h.

Instauration d'un tarif d'adhésion au CNAS pour les retraités de la Ville

Le tarif d'adhésion au CNAS (comité national d'action sociale) a été fixé à l'unanimité (6 abstentions) à 132 € pour les retraités de la Ville et CCAS.

Tarification de la location des mobil-homes. Année 2020

La location de quatre mobil-homes pour l'année 2020 aux agents actifs et aux retraités a été renouvelée à l'unanimité (6 abstentions), conformément au marché conclu avec Atlantique Pellerin Vacances (+ 2,40 % d'augmentation en 2020 dans le cadre du marché).

La location du mobil-home de Payrac par une seconde location en Vendée a été remplacée à l'unanimité (6 abstentions).

La tarification selon les 3 tranches d'imposition est poursuivie à l'unanimité (6 abstentions) :

- jusqu'à 1 000 € : 1^{ère} tranche d'imposition ;
- de 1 001 € à 1 800 € : 2^e tranche d'imposition ;
- à partir de 1 801 € : 3^e tranche d'imposition.

Le tarif des mobil-homes est augmenté à l'unanimité (6 abstentions) de 10 % pour les semaines de vacances d'été et de 2,40 % pour les semaines hors vacances d'été et les nuitées (tarifs arrondis à l'euro supérieur) par rapport aux tarifs 2019.

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Les élus ont autorisé à l'unanimité le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur la base des crédits nouveaux avant le vote du budget primitif 2020 pour un montant global de 2 104 761 €.

Constitution d'une provision pour contentieux

Il a été passé à l'unanimité les écritures comptables pour constituer une provision à hauteur de 40 000 € relative au contentieux opposant la Ville au prestataire informatique chargé d'installer une GED (gestion électronique des documents) en 2018.

DES AMÉNAGEMENTS POUR LES DÉPLACEMENTS DOUX EN 2020



La piste cyclable en bordure du rond-point de la Boulais a été inaugurée le 7 janvier.

Au programme, de nouvelles pistes cyclables pour rendre la pratique du vélo plus agréable.

- de la rue de la Chalotais à la rue de Paris (Glaz Arena) : une piste bidirectionnelle, en site propre sera livrée courant du premier semestre ;
- de la rue de Rennes au Viaduc du boulevard des Alliés : aménagement

d'une piste, en site propre ;

- rond-point de la Boulais : sécurisation de la traversée du boulevard des Alliés, inauguration des aménagements le 7 janvier dernier ;
- chemin de halage entre le Pont des Arts et le stade de Dézerseul : poursuite de l'aménagement de ce site majeur de la ville pour les déplace-

ments doux. À noter la mise en place d'un système d'éclairage du Pont des Arts au lycée Sévigné afin de sécuriser le parcours des enfants.

- installation d'un parc à vélos sur le parking de la place du Marché (côté mail) ;
- et enfin, lancement des travaux de la piste cyclable bidirectionnelle qui reliera en site propre la halte SNCF de Cesson-Sévigné à Rennes via l'Ecopôle Sud-Est en passant par la rue de Bray et la rue Auguste Pavie. Ces derniers aménagements entrent dans le cadre du déploiement du "réseau Express Vélo" de Rennes Métropole entre les communes "Coeur de Métropole".

Baromètre vélo de la FUB

Retrouvez les résultats de l'enquête Parlons Vélo des Villes Cyclables 2019, réalisée en octobre novembre dernier et pour laquelle vous avez été 199 à répondre pour la ville de Cesson-Sévigné. www.ville-cesson-sevigne.fr

ANIMATION AUTOUR DE LA TAILLE DES ROSIERS

En partenariat avec la Société d'Horticulture 35, la Ville organise une démonstration de la taille des rosiers **mercredi 5 février** à 14h30, à la roseraie du manoir de Bourgchevreuil en présence de Michel ADAM. Obtenteur mondialement connu, créateur de la Rose ViaSilva®. Animation gratuite.



Michel Adam, obtenteur de roses, lors d'une démonstration de taille de rosiers en 2017.



Cérémonie de départ du Général Ravier le 11 décembre, à l'Espace Citoyen. Le Maire Albert Plouhinec lui a remis la médaille d'art et d'honneur de la Ville.



En poste depuis le 1^{er} mars 2018, le Général Eric Ravier a quitté le commandement des systèmes d'information et de communication (Comsic) de Cesson-Sévigné.



L'atelier aiguisage des outils organisé par la Société d'Horticulture 35 en partenariat avec la Ville s'est déroulé le mercredi 11 décembre, aux serres municipales.



Le Maire Albert Plouhinec, lors du repas de Noël à la résidence Beausoleil, le jeudi 12 décembre.



Le traditionnel repas de Noël s'est déroulé à la résidence Beausoleil, le jeudi 12 décembre. À la résidence d'Automne, c'était le mardi 18 décembre.



En raison des intempéries, un arbre est tombé devant la mairie, dans la nuit du vendredi 13 décembre. Une équipe du service Espaces Verts s'est chargée de le tronçonner et de le broyer.



25 jeunes de l'équipe de France de descente en kayak se sont entraînés la semaine avant les vacances de Noël. Ils préparent le championnat du Monde qui aura lieu aux États-Unis cette année.



Le Noël des Petits Cessonnois le samedi 11 janvier au Carré Sévigné. Béatrice Legault, adjointe déléguée à la petite enfance, vie scolaire, jeunesse et famille, a procédé à la remise des prix du concours de dessin.



Le Noël des Petits Cessonnois, organisé par le service d'Action sociale et des solidarités. 200 enfants de 3 à 8 ans qui avaient déposé un dessin dans la boîte aux lettres du Père Noël au mois de décembre ont été invités à un spectacle de magie. Les gagnants du concours de dessin sont : Arthur With, 3 ans ; Erina Dreano, 4 ans ; Martin Robert, 5 ans ; Arthur Emily, 6 ans ; Anna Robert, 7 ans ; Camille Tadriss, 8 ans.



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



Il est temps de
PRÉPARER VOS EXTÉRIEURS !



LAVAGE DES VITRES

Nettoyage des vitres intérieures et extérieures
Nettoyage des châssis

Durée de l'intervention : 1 heure minimum



NETTOYAGE HAUTE PRESSION

Nettoyage des abords :
allées, mobilier, portail

Durée de l'intervention : 1 heure minimum

OFFRE SPÉCIALE

«mes extérieurs à l'honneur»

Conditions sur www.essentiel-domicile.fr
-10%
Valable jusqu'au 31/03

CHANTEPIE
02 22 91 04 10

15, place de l'Eglise - 35135 Chantepie
chantepie@essentiel-domicile.fr
www.essentiel-domicile.fr



ENTRETIEN DU DOMICILE



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



GARDE D'ENFANTS



AIDE À LA PERSONNE



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : 02 99 83 74 28 - patricehuline@orange.fr

ÉCONOMIE & COMMERCES EAT SALAD, RUE DE RENNES

La franchise Eat Salad s'est implantée rue de Rennes. « Nous étions clients et le concept de manger vite, sain et gourmand nous a plu. Eat Salad est né à Bordeaux et de nombreuses ouvertures sont encore prévues en 2020. Nous sommes les premiers dans l'agglomération rennaise » soulignent Najib Bounif et Paul Wild.

L'enseigne est spécialisée dans les salades composées sur mesure. Le principe ? Le client choisit la base de sa salade parmi 11 (salades, pâtes, riz, quinoa, boulgour), puis des ingrédients parmi un choix diversifié de 36 produits, et une sauce faite maison parmi 8. Des veloutés sont également à la carte (soupe en hiver, gaspacho en été). « Nous utilisons uniquement des produits frais et de qualité, sans additif. Nous sommes livrés tous les jours, sauf le dimanche et des cuisiniers découpent nos produits bruts tous les matins. » Des boissons et des desserts complètent l'offre. Le restaurant dispose de 80 places assises et de 50 places en terrasse. Quatre solutions sont disponibles pour déguster sa salade : sur place, à emporter, composer sa salade en lignes sur le site eatsalad.com et venir la retirer, ou se faire livrer par Uber Eat.

Eat salad est ouvert 7 jours sur 7, le midi entre 11h30 et 15h, et le soir entre 18h30 et 22h (22h30 en été).



Najib Bounif et Paul Wild, franchisés Eat Salad.

É EAT SALAD

47 E rue de Rennes
02 23 45 27 20
www.eatsalad.com

ÉCONOMIE & COMMERCES LES HEURES BUISSONNIÈRES



Louisiane Crouzet, à la tête des Heures Buissonnières

É LES HEURES BUISSONNIÈRES

2, La Prée Saint Roch
06 22 89 25 36
lesheuresbuissonnieres@gmail.com

Louisiane Crouzet propose des ateliers artistiques et créatifs pour petits et grands, sous forme de stage pendant les vacances scolaires ou de cours à l'année. « Il est possible de s'inscrire à un ou plusieurs ateliers, selon les thèmes qui attirent » précise la jeune femme qui est graphiste de formation.

Le panel d'activités est très large : couture, cyanotype (procédé photographique monochrome), tissage, créations en carton ou en papier... En lien avec les saisons et événements de l'année. « Les Heures Buissonnières est un lieu dédié à la création manuelle et au bien-être. Ici, vous pourrez prendre le temps d'acquérir ou de renforcer des savoirs-faire, de pratiquer une activité qui vous fera du bien dans une ambiance chaleureuse et accueillante. » Les élèves repartent avec l'objet qu'ils ont créé. Plusieurs formules sont à la carte : l'atelier Pitchoun, de 3 à 6 ans ; l'atelier Duo (un adulte/ un enfant à partir de 5 ans) et atelier enfant/ado/adulte.

Louisiane Crouzet a rénové une salle de 20 m² dans sa longère à la Prée Saint Roch, à côté du secteur ViaSilva, pour accueillir les élèves et stagiaires. « Je cherche également des personnes qui pourraient donner des cours dans cette salle, qui auraient des connaissances différentes des miennes, par exemple en teinture végétale, céramique. »

Les cours et les stages se font sur réservation.

JE DEMANDE LA ROUTE REMPLACÉ PAR UN SPECTACLE DE VIRGINIE HOCQ



L'humoriste Roukiata Ouedraogo est contrainte de suspendre la tournée de son spectacle "Je demande la route", prévu le 4 mars à Cesson-Sévigné, car elle attend un heureux événement.

L'équipe de la saison culturelle a malgré tout une belle surprise à vous proposer puisque ce spectacle sera remplacé par la toute nouvelle création de la comédienne et humoriste Virginie Hocq. Tout juste créé en décembre chez elle à Bruxelles

et actuellement en tournée en Belgique, vous aurez la primeur de la première date française avant une grande tournée parisienne à l'automne qui s'annonce très attendue ! Pour ce nouveau spectacle, Virginie Hocq revisite avec humour, et tendresse notre parcours de vie : les histoires et souvenirs jaillissent, les questions se bousculent dans sa tête, alors qu'elle range et entasse les caisses et cartons d'un appartement étrange... Sa folie douce, sa vision décalée du monde, son implication physique et burlesque nous plongent dans le rythme effréné de son univers mordant, incisif et poétique.

Les billets pour le spectacle "Je demande la route" restent valables. Pour les spectateurs ne souhaitant pas bénéficier de ce changement, ils pourront demander le remboursement, en s'adressant à l'accueil-billetterie du Pont des Arts.

Mercredi 4 mars à 20h30 au Carré Sévigné

Tarifs : 24 € / 22 € / 20 €

☞ CHANT A CAPELLA VOCES8

Voces8, fondé en 2003 par d'anciens élèves de l'Abbaye de Westminster et lauréat de nombreux prix internationaux, est l'un des ensembles vocaux des plus talentueux, virtuose, créatif et jubilatoire.

Mardi 4 février à 20h30 au Carré Sévigné. Complet

☞ THÉÂTRE/MUSIQUE PRÉVERT

Textes de Jacques Prévert.

Judi 6 février à 20h30 au Carré Sévigné. Complet

☞ ARTS DU CIRQUE STRACH A FEAR SONG

Auteur et metteur en scène : Patrick Masset. Cie *Théâtre d'Un Jour*
Du cirque en toute intimité. Pour ce spectacle, Patrick Masset a été guidé par deux envies, celle de rassembler le cirque et l'opéra et celle de retrouver un cirque des origines.

Mercredi 12 et jeudi 13 février à 20h30 au Carré Sévigné

Tarifs : 24 € / 22 € / 19 €

☞ CESSON... LA PLAISANTERIE ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ

D'après la bande dessinée de Fabcaro. Mise en scène, scénographie et costumes de Paul Moulin.

Compagnie *Théâtre de l'Argument*. Paul Moulin et ses complices s'emparent de cette bande dessinée, aujourd'hui culte, pour l'adapter au théâtre. Les 66 planches de l'auteur sont reprises pour créer une fiction radiophonique.

Mardi 3 mars à 20h30

au Carré Sévigné

Tarifs : 22 € / 20 € / 18 €

J'AI DES DOUTES

Textes de Raymond Devos.

Mise en scène et interprétation de François Morel.

Vendredi 6 et samedi 7 mars à 20h30 au Carré Sévigné. Complet

CAROLINE VIGNEAUX CROQUE LA POMME

Textes et mise en scène de Caroline Vigneaux.

Dimanche 8 mars à 17h au Carré Sévigné. Complet

☞ EXPOSITIONS

Françoise Pétrovitch

Depuis les années 90, Françoise Pétrovitch façonne une oeuvre singulière et forte à travers de nombreux médias, dont la peinture est aujourd'hui l'une des expressions les plus saisissantes.

Galerie Pictura, du mardi 11 février au vendredi 10 avril

Les femmes dans la création musicale

En 2018, la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, comptait parmi ses membres 17 % de femmes auteures et compositrices. Cette exposition vous propose un parcours qui remet en perspective historique la place des femmes dans la création musicale.

L'occasion de mettre à l'honneur des

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; [http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

créatrices souvent oubliées.

Hall du Pont des Arts, du 22 février au 28 mars

➤ MÉDIATHÈQUE

L'heure du conte

De quelle couleur est le petit chapeyron ? Attendez-vous à rire de bon cœur en écoutant les parodies de contes traditionnels que Tricontine racontera avec malice et en bonne compagnie ! À partir de 4 ans. Durée 45 minutes. Sur réservation à la Médiathèque ou au 02 99 83 52 00, (serveur vocal, demander "Médiathèque").

Mercredi 5 février à 15h30.

➤ ÉCOLE DES ARTS

Spectacle Danse et Musique par les élèves de l'École des Arts **vendredi 7 février** à 19 h auditorium du Pont des Arts. Rejoignez un monde fantastique envahi par des créatures mystérieuses, une soirée enchantée à partager en famille. Entrée libre.

➤ MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

L'exposition temporaire s'intitule "Allô au large, mer et télécommunications". Exposition faisant la part belle à la présentation de matériel original et aux maquettes de dé-

monstration, le musée des Transmissions explorera le monde particulier des communications en mer. Au terme de ce voyage maritime, chacun pourra évaluer les différences qui persistent entre le monde terrestre et le monde marin à l'heure du satellite et de l'espace.

Le musée est ouvert les mardis, jeudis, samedis, de 13h à 18h30 ; les mercredis, de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; les vendredis, de 13h à 17h ; les dimanches, de 13h30 à 17h30.

Entrée gratuite.

Contact : 02 99 84 32 87



Raphaëlle Péria, artiste et Annie Lecué, adjointe chargée de la Culture, lors de l'inauguration de l'exposition Émergence, le mardi 10 décembre.

➤ VERNISSAGE DE L'EXPOSITION ÉMERGENCE

Le vernissage de l'exposition Émergence # 5 a eu lieu le mardi 10 décembre à la Galerie Pictura.

Raphaëlle Péria qui avait retenu toute l'attention des connaisseurs en art pictural lors de l'exposition Émergence de 2015 est revenue exposer une série de photographies intitulée « Les saisons » pour l'édition de décembre 2019/ janvier 2020, spécialement invitée pour l'événement.

Elle nous a souligné que l'exposition Émergence de 2015 à la galerie Pictura avait constitué pour elle un tremplin au sortir de l'école Européenne Supérieure d'Art de Bretagne.

Elle lui avait également permis des liens et correspondances entre son

travail et ce qui se fait dans les écoles de Rennes, de Brest et de Quimper. Sa technique consiste à travailler sur la photo par grattage, brûlage, en utilisant des outils de gravure et des outils qui servent à travailler la matière dont la fraise de dentiste, nous a-t-elle précisé en riant. Quatre images de la même photo travaillée donnent le même arbre aux quatre saisons.

Pour la même période décembre/ janvier Raphaëlle Péria avait déjà trois autres expositions en cours, dont une à la galerie Papillon à Paris, un succès qui sacre l'originalité et la beauté de ses œuvres.



Le public, lors du vernissage de l'exposition Émergence

SPORTS

➤ ZUMB'ATTITUDE

- L'association organise avec Fit&Moov Brécé/Servon le Combo Fit **dimanche 2 février**, à 10h, salle annexe du Palais des Sports, animé par Cédric Diaz et Maureen Casaert. Le Combo Fit est une combinaison de différents mouvements de fitness, sports de combat et sports collectifs, visant à améliorer les capacités cardiovasculaires, cognitives et physiques des personnes, le tout sur des musiques dynamiques et entraînantes. Ce concept de fitness a été créé par l'éducateur sportif et ancien basketteur pro Cédric Diaz.

Ouvert à tous (adultes privilégiés).

Entrée : 5 €. Gratuit pour les adhérents Zumb'attitude Cesson et Ftt&Moov Brécé/Servon.

- Zumba Fluo **samedi 15 février**, de 19h45 à 22h, au Carré Sévigné. Cette soirée est animée par Maureen Casaert, avec la musique de Jérôme Rocu.

Entrée : 5 € (maquillage offert). Gratuit pour les adhérents Zumb'attitude Cesson). Ouvert à tous (enfants sous la responsabilité des parents. Pas de réservation.

Informations sur zumbattitudecesson@orange.fr

EN PISTE

Stage enfants toutes disciplines : Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre...

Stages de 5 jours, du **lundi 17 au vendredi 21 février**.

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h. Tarif : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 140 € (+10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum.

En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.

Inscriptions sur le site internet: www.en-piste.org

Contact : enpiste.cirque@gmail.com, 06 43 18 26 09

➤ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Les prochains matchs à domicile Cesson Rennes Métropole handball, à 20h30, à la Glaz Arena :

- CRMHB contre Limoges **vendredi 7 février** ;

- CRMHB contre Nancy **jeudi 20 février** ;

- CRMHB contre Sélestat **vendredi 28 février** ;

- CRMHB contre Strasbourg **mercredi 11 mars**.

Tarifs : plein tarif, 10 € ; tarif réduit : 6 € (toutes catégories)

www.cesson-handball.com

➤ OCC ESCALADE

La Fédération Française de Montagne et Escalade (FFME) organise le Championnat départemental d'escalade de vitesse 2020 **dimanche 9 février**, de 9h à 18h30, à la Halle des sports, rue de la Chalotais.

Près d'une centaine de compétiteurs sont attendus pour le titre de champion départemental dans chaque catégorie depuis les « microbes » jusqu'aux vétérans, doublé d'un open pour les compétiteurs des autres départements.

Comment ça marche ? Deux couloirs de vitesse sont équipés de manière identiques, au niveau de difficulté adaptée à chaque catégorie. Les compétiteurs s'affrontent en duel. Le but : arriver le premier au sommet. Au top départ, la corde est avalée aussi vite qu'ils grimpent et le premier des deux qui fait sonner le buzz au sommet a gagné... provisoirement ! Les temps de tous les compétiteurs sont relevés et le classement au terme de la finale désigne le champion dans chaque catégorie. Ça va vite, il y a du spectacle, surtout quand le public encourage les grimpeurs.

Déroulement de la journée : le matin : microbes poussins benjamins. L'après-midi : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.

Inscriptions des compétiteurs sur le site internet de la Fédération FFME, www.ffme.fr

Entrée libre pour le public.

www.club.quomodo.com/occ-escalade



MONSIEURVMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97

monsieurvmc@gmail.com

www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné



🌀 CLUB INTERACT SÉVIGNÉ TRISKEL

Le club Interact Sévigné Triskel était présent samedi 7 et dimanche 8 décembre au Marché de Noël de Cesson-Sévigné. Les bénéfices des ventes de leurs présentations de cactus et plantes grasses ont entièrement été reversés à Euphonie, association qui a pour but de contribuer au mieux-être d'enfants hospitalisés en Onco-hématologie pédiatrique (Rennes) ou de leur entourage au moyen d'interventions musicales et artistiques.

🌀 LION'S CLUB

Concert symphonique organisé par Le Lions-club Rennes Rives de l'Ille **samedi 16 mai** à 20h30 au Carré Sévigné. Avec l'Orchestre Métropolitain

de Rennes sous la direction de Philippe Legrand.

Concert au profit d'oeuvres sociales en Ille-et-Vilaine.

Tarifs : 15 € adulte ; 5 € moins de 12 ans.

Réervation possible par courriel : michel.lebreton06@orange.fr

🌀 VESTIAIRE SOLIDAIRE

Les soldes se poursuivent au Vestiaire Solidaire. Exceptionnellement, les 5, 6, 11, 12, 13 février tous les vêtements, mais également le linge de maison et linge de toilette seront encore soldés. Plus que quelques jours pour en profiter et se faire plaisir à petits prix.

Le Vestiaire Solidaire fermera le jeudi 13 février après la permanence.

Réouverture mardi 3 mars.

Permanences les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul.

Dépôts le mardi après-midi de préférence.

Contacts : Anne PELLAN au 02 99 83 30 37 ou Martine le GOFF au 06 06 54 4973

🌀 AMICALE DES RETRAITÉS

Réunion **jeudi 6 février** à 15h au local de l'Amicale au Carré Sévigné pour le séjour en Aveyron qui aura lieu du 31 août au 6 septembre 2020, animée par l'agence de voyage.

Un acompte de 275 € sera demandé à l'inscription (chèque à l'ordre d'AVEN TOUR).

🌀 ASSOCIATION LES PETITES MAINS

L'association "L'atelier des petites mains" organise pendant les vacances de février différents ateliers :

- atelier thématique "Masque vénitien" Pierrot ou Colombine **mardi 18 février** après-midi (3h). Tarif : 25 € (fournitures comprises) ;

- stage de couture "Jupe sur mesure" **du mercredi 19 au vendredi 21 fé-**

vrier. Tarifs : 135 € pour les 12 à 17 ans ; 150 € pour les adultes ;

- stage Powertex "Vase ou abat-jour" lundi 24 février (6h).

Tarif : 60 € (fournitures comprises).

Contact : Bénédicte Ozolins au 06 87 40 37 61

🌀 ÉMOTIONS ET CRÉATIONS

Nouveau : ateliers adultes un soir de semaine de 19h30 à 21h30 tous les 15 jours/3 semaines : Créations de poteries ou sculptures en terre. Pastels secs, travail d'écriture... Voir les dates proposées sur le site internet.

Vacances de Février : les inscriptions ont commencé : pour les enfants (4/12 ans) : les mardis 18, mercredi 19, et jeudi 20 matins, de 10h à 12h.

Dessins aux pastels secs, argile et création en terre qui sont cuits par la suite. Tarif : 20 € par enfant par matinée, -50 % pour la fratrie, stage sur 3 matinées.

Une journée pour les adultes : **Vivre après un deuil lundi 17 février** de 10h à 17h30. En petits groupes, animés depuis 5 ans par Sophie Latron Gruel, art-thérapeute certifiée par l'École Plénitude.

Inscriptions : 06 86 60 11 32 ou www.sophielatrongruel-therapeute.com

🌀 AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les résultats de la collecte de décembre 2019 : 155 personnes se sont présentées dont 9 nouveaux donneurs. La prochaine collecte de sang aura lieu **mardi 18 février et mercredi 19 février** de 12h à 15h et de 16h à 19h, salle de Grippé.

Seul le créneau du mardi, de 12h à 15h, sera réservé au rendez-vous.

Les donateurs peuvent s'inscrire sur le site internet mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Cécile Pagot-Troussard, présidente de l'association Les P'tits doudous de Sévigné ; Françoise Bourgoïn, présidente d'ACL et Jean-Pierre Savignac, adjoint au maire en charge de la vie associative.

➤ ASSOCIATION CESSON LOISIRS : UN DON POUR LES P'TITS DOUDOUS DE SÉVIGNÉ

L'Association Cesson Loisirs a organisé du 15 au 17 novembre dernier une exposition des ouvrages réalisés par ses adhérents dans ses ateliers créatifs, au cours de laquelle une partie de ses objets a été vendue .

Un chèque représentant l'intégralité du produit de cette vente a été remis le 5 décembre dernier à Cécile Pagot-Troussard, présidente de l'association *Les P'tits Doudous de Sévigné* par Françoise Bourgoïn, prési-

dente de l'ACL. Ce don permettra de financer des projets tels que l'achat de doudous ou autres cadeaux offerts aux enfants en salle de réveil ou l'acquisition d'une 3^e voiturette électrique afin d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants et de réduire leur anxiété par le jeu avant une opération chirurgicale à l'Hôpital privé Sévigné.

Contact : cessonloisirs@gmail.com

Site : www.cessonloisirs35.fr

➤ ENTR'AIDE NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches, les actions numériques, informatiques du quotidien ? Écrivain Public Numérique reprend son aide vers tous les publics.

Venez rencontrer nos bénévoles : **jeudis 6 et 13 février, 5 et 19 mars** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque. Si vous le souhaitez, posez-nous votre question, à l'avance, par mail ou remplissez une fiche à la Médiathèque lors de votre prochaine visite.

Contact : epn35510@gmail.com

➤ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

L'Association Cesson Loisirs (650 adhérents) recherche pour la rentrée 2020/2021 des bénévoles pour animer ses ateliers de langues.

Vous parlez couramment l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, ou l'Italien ? Vous avez enseigné ou pratiqué régulièrement une de ces langues ?

Ayant une forte demande de ses adhérents dans le domaine de l'apprentissage où la pratique des langues étrangères, l'association est à la recherche d'animateurs bénévoles dans ce domaine.

Vous définissez vous-même le niveau de votre atelier et la manière dont vous l'animez et la logistique est fournie (locaux à Cesson-Sévigné, photocopies, prêt d'un ordinateur portable avec liaison wi-fi pendant l'atelier...) ainsi que le soutien constant de l'équipe .

Contact : cessonloisirs35@gmail.com (indiquer votre numéro de téléphone)
www.cessonloisirs35.fr

➤ EN VOITURE SIMONE

Exposition de voitures anciennes **dimanche 9 février**, de 10h à 14h, place du Marché. L'association a pour but de promouvoir les voitures anciennes, les véhicules de Prestige, les Youngtimers, les motos anciennes et de Prestige, les mobylettes, dans la convivialité et le partage.

Entrée libre.

➤ ASSOCIATION GEMMOLOGIE, MINÉRALOGIE ET FOSSILES DE L'OUEST

L'Association Gemmologie, Minéralogie et Fossiles de l'Ouest organise son 35^e salon Exposition de Minéraux et Fossiles Pierres Précieuses et Fines **samedi 4 avril**, de 10h à 19h **et dimanche 5 avril**, de 10h à 18h au Carré Sévigné.

Une cinquantaine d'exposants seront réunis, venant de toute la France. Ils exposeront des pierres naturelles venues du monde entier, présentant une cristallisation parfaite aux formes extraordinaires, associée à des couleurs étonnantes. Le public pourra également laisser aller son



Soufre sur calcite

imagination en contemplant des fossiles vieux comme le monde. Simultanément, aura lieu une exposition organisée par l'Association sur le thème : "les fossiles de Normandie".
Tarif : 4 € (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés).

Renseignements au 06 37 06 00 53
contact@agmfo.fr

➤ ACERAM

Spectacle de Noël

70 enfants ont découvert avec leurs assistantes maternelles le spectacle "Sulla des Neiges", avec la compagnie Marmousse en décembre.



Collecte de papiers

L'association remercie vivement les Cessonnais qui ont participé à sa dernière collecte papiers, le 14 décembre. La benne était très remplie ! Malheureusement, l'activité du recyclage papiers fait face à une situation critique.

Voici le message de la Paprec :

- "La France collecte bien ses déchets de papier et carton mais n'a



pas de solution de recyclage faute d'industrie papetière suffisante (collecte largement excédentaire par rapport à la consommation des usines papetières).

- La Chine ne voulant plus des déchets de papiers et cartons, et les autres pays n'étant pas en capacité d'absorber la consommation, le marché s'est fortement déséquilibré en France et en Europe.

- Les stocks débordent et aucune solution n'est en vue.

- Lors des prochaines semaines, le marché risque de dévisser à nouveau et le prix d'achat est en passe d'arriver à « 0 » voire même à une facturation pour les frais de recyclage".

Pour ces raisons, l'association Aceram ne pourra plus procéder à l'opération de collecte de papiers.

➤ COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise les classes zéro **dimanche 26 avril**.

Les personnes concernées peuvent déjà retenir cette date. Des informations seront données ultérieurement.

Contact : 02 99 83 37 65

➤ CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Les siffleurs

1h36 - VO - Roumanie - France - Allemagne

de Corneliu Porumboiu avec Vlad Ivanov, Catrinel Marlon

Samedi 1^{er} février à 15h (4 €)

Dimanche 2 février à 20h30

Brooklyn affairs

2h24 - VO - USA

de Edward Norton avec Edward Norton, Gugu Mbatha-Raw

Samedi 1^{er} février à 17h30

Une belle équipe

1h35 - France

de Mohamed Hamidi avec Kad Merad, Alban Ivanov

Samedi 1^{er} février à 20h30

Dimanche 2 février à 15h



Les traducteurs

1h45 - VO - France - Sortie nationale de Régis Roinsard avec Lambert Wilson, Olga Kurylenko

Dimanche 2 février à 17h30

Mardi 4 février à 20h30

Tuer le silence

1h06 - France

Film documentaire de Richard Bois
Lundi 3 février à 20h30. Échanges avec le réalisateur Richard Bois

La Terre Sainte

Un film d'Arthur R. David

Connaissance du Monde

Samedi 4 février à 17h30

Tarifs : plein : 9 € ; réduit : 7,5 € ; scolaire-étudiant : 4 €

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86 ;
www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (moins de 19 ans) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**
LISTES ÉLECTORALES:



Sur Internet

www.demarches.interieur.gouv.fr;
rubrique « Élections »



En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



Par courrier

en écrivant à votre mairie



Informations

www.demarches.interieur.gouv.fr;
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR